

> LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

> Les principaux marchés d'actions ont enregistré des performances positives au cours de la semaine écoulée et ainsi atteint de nouveaux records un peu partout dans le monde. Les marchés japonais se sont distingués (Nikkei +3,6%) à la suite de **la nomination officielle de Sanae Takaichi au poste de 1^{er} ministre, ce qui devrait perpétuer les Abenomics**, la politique de son mentor Shinzo Abe combinant assouplissement monétaire, stimulus budgétaire et réformes structurelles. De la même manière, **les actions chinoises (CSI +3,3%) ont bénéficié des annonces politiques et des perspectives d'investissements découlant des grandes orientations stratégiques dévoilées à l'issue du 4^{ème} plénum du 20^{ème} comité central du Parti communiste chinois** qui mettent l'accent sur l'autonomie technologique et une base industrielle forte en réponse aux tensions sur le commerce mondial.

> **Aux Etats-Unis, les marchés sont portés par des publications de résultats très encourageantes** avec 87% des entreprises qui ont dépassé les attentes jusque-là, un niveau inédit depuis le 2^{ème} trimestre 2021. Les chiffres de l'inflation dévoilés vendredi ont également été favorables dans la mesure où **les prix à la consommation (+3% en rythme annualisé) ont progressé moins vite que prévu en septembre, confortant ainsi les anticipations des investisseurs de voir la Fed abaisser ses taux directeurs de 25 points de base cette semaine.**

> La dynamique haussière s'est également poursuivie de ce côté-ci de l'Atlantique (Stoxx Europe 600 +1,7%) malgré les replis notables de **L'Oréal (-4%)** et **BNP Paribas (-9%)**, le géant des cosmétiques ayant enregistré une croissance inférieure aux attentes au 3^{ème} trimestre tandis que la banque française a été reconnue complice d'exactions au Soudan. Les petites et moyennes capitalisations ont surperformé en zone euro à la faveur **d'un indicateur global d'activité, PMI Composite, à son plus haut niveau depuis 17 mois en octobre (52,2)**. En arrière-plan, l'économie Allemande enregistre un rebond significatif tant dans les services que dans l'industrie tandis que l'activité en France est sujette à sa plus forte contraction depuis février.

> Enfin, nous relèverons **la forte hausse des prix du Pétrole (Brent +8%) en réaction aux sanctions américaines visant les compagnies pétrolières russes Rosneft et Lukoil** tandis que l'or (once -4%) a mis fin à 9 semaines consécutives de gains.

> Cette semaine verra notamment se succéder les publications de résultats de 5 des 7 magnifiques.

LES PERFORMANCES

*Indices libellés en devises locales sauf mention contraire.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

ACTIONS (points)	24/10/2025	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	8 226	0,6%	11,4%
EURO STOXX 50	5 675	12%	5,9%
S&P 500	6 792	19%	5,5%
NASDAQ COMP.	23 205	2,3%	20,2%
FOOTSIE 100	9 646	3,1%	18,0%
NIKKEI 225	49 300	3,6%	23,6%
MSCI EM (\$)	756	2,0%	31,7%
MSCI WORLD (€)	616	2,1%	6,2%
TAUX (%) & VARIATION (points de base)			
ESTER	1,93	0	-98
EURIBOR 3M	2,07	6	-64
OAT 10ANS	3,43	-5	24
BUND 10ANS	2,62	-1	26
T-NOTE 10ANS	4,00	-5	-58
DEVISES & MATIERES PREMIERES (\$)			
EUR / USD	1,16	0,1%	12,3%
OR	4 138	3,4%	57,6%
BRENT	65,9	7,6%	-11,9%

Source : Bloomberg, au 24/10/2025

> LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

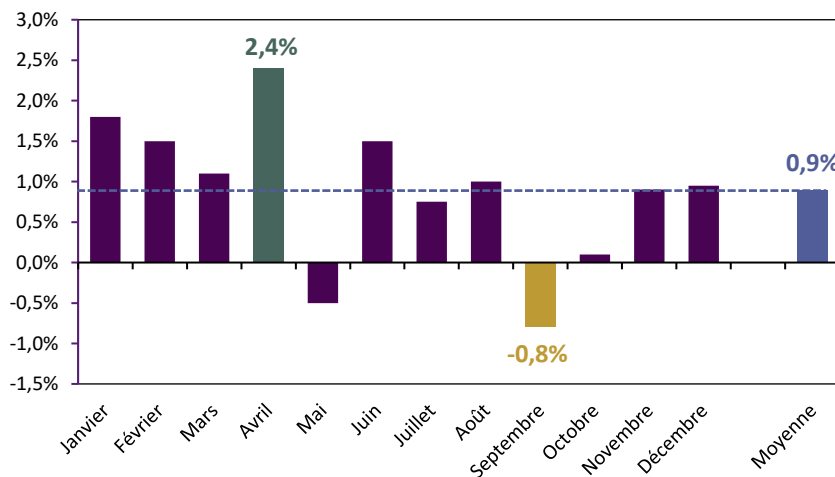
-2,7
milliards
d'euros

La décollecte nette du Livret A et du LDDS en septembre 2025

La baisse du taux de l'épargne réglementée de 2,4% à 1,7% au 1^{er} août n'a pas tardé à faire sentir ses effets. Le mois de septembre acte ainsi **la décollecte nette mensuelle la plus élevée depuis près de deux ans** quand bien même le rendement réel se maintient en territoire positif compte tenu d'un taux d'inflation tombé à 1,2% sur un an en septembre. La nouvelle baisse du taux de rémunération attendue en février prochain ne devrait pas aider à inverser la tendance tandis que **les ménages s'orientent plus largement vers l'assurance vie**, dont la collecte nette en août (3,7 milliards) a été multipliée par 6 sur un an.

LE FOCUS : LA SAISONNALITÉ DES PERFORMANCES EN BOURSE, UNE ANOMALIE DE MARCHÉ
Performances moyennes du CAC 40 par mois calendaire

Données de 1950 à 2025, rendement du dividende compris (à partir de 1987 : CAC 40 ; avant 1987 : indice de la Chambre syndicale des agents de change et de la Banque de France)


Performances moyennes sur les périodes de novembre à avril et de mai à octobre

Données de 1950 à 2025, rendement du dividende compris (à partir de 1987 : CAC 40 ; avant 1987 : indice de la Chambre syndicale des agents de change et de la Banque de France)

Depuis 75 ans 1950 – 2024	Nov. à Avril	Mai à Oct.	Données annuelles
Rentabilité	9,6%	2,3%	12,2%
Volatilité	21,8%	19,9%	22,2%
% Perf Positives	77,0%	58,1%	68,9%
% Perf négatives	23,0%	41,9%	31,1%

Depuis la création du CAC 40 1987 – 2024	Nov. à Avril	Mai à Oct.	Données annuelles
Rentabilité	8,4%	1,7%	10,4%
Volatilité	19,3%	18,9%	20,5%
% Perf Positives	75,7%	62,2%	67,6%
% Perf négatives	24,3%	37,8%	32,4%

Source : Factset et Phiadvisor Valquant / SFAF / VEGA IS.

> Une récente étude publiée par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) fait la lumière sur la saisonnalité des performances des actions, s'appuyant pour ce faire sur les données de performances, dividendes compris, de l'indice CAC 40 (à partir de sa création en 1987) et de l'indice de la Chambre des agents de change et de la Banque de France (avant 1987) sur les 75 dernières années.

> Il en ressort que les actions de grandes capitalisations françaises enregistrent des performances très variables d'un mois sur l'autre, évoluant entre +2,4% pour le meilleur mois (avril) et -0,8% pour le moins bon (septembre) pour une performance moyenne de +0,9%/mois.

> L'analyse des résultats montre également une concentration des meilleures performances entre novembre et avril, période au cours de laquelle un investissement surperforme de 7,3 points en moyenne (6,7 depuis 1987) par rapport au reste de l'année. Autrement dit, près de 80% de la performance annuelle des actions est réalisée au cours de ces 6 mois.

> Pour les auteurs de l'étude, l'explication la plus évidente à cette anomalie de marché tient au comportement des investisseurs à l'égard des prévisions de bénéfices, qui sont actualisées en novembre, généralement à la hausse, pour l'année suivante avant d'être corrigées, le plus souvent à la baisse, entre mai et octobre, au moment des publications intermédiaires.

AVERTISSEMENTS & MENTIONS LÉGALES

Ce document est destiné exclusivement aux conseillers des caisses et des banques du réseau BPCE. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Solutions. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par VEGA Investment Solutions à partir de sources qu'elle estime fiables. VEGA Investment solutions se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. VEGA Investment Solutions ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il est rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents réglementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre le Groupe BPCE et les entités composant le Groupe BPCE mentionnées ci-dessous qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Conformément à la réglementation, ces entités prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / Galeanu Mihai.

VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 207 603 030 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS –RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°08045100.

DOCUMENT INTERNE – NE PAS DIFFUSER AUX CLIENTS - Ce matériel a été fourni à des fins d'information uniquement. Tout investissement comporte des risques, y compris le risque de perte en capital. Ceci ne constitue pas un conseil d'investissement.